



DOSSIER DE PRESSE
CONSEIL GENERAL
HAUTES-PYRENEES

**jeudi 25
avril
2013**

RN 21 - RD 817

Contournement routier nord-ouest de Tarbes
Mise en service de la rocade ouest
Boulevard de l'Ordre National du Mérite



CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel - Directeur de la communication
05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24
baptiste.maurel@cg65.fr

Améliorer la fluidité et la sécurité du trafic routier

Cette opération s'inscrit dans le projet global de contournement Ouest et Nord-Ouest de Tarbes, avec pour objectif principal d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic routier.

Cette section de voie se situe sur la commune de Tarbes où il a été réalisé 2 nouvelles voies et d'un terre-plein central adjacent aux 2 voies actuelles de la rocade Sud-Ouest entre le giratoire de la RN 21 et le giratoire dit « de Pau » sur la RD 817.

En préalable, les acquisitions foncières nécessaires au doublement de cette section avaient été effectuées par l'Etat lorsqu'il en était gestionnaire.

Ces travaux ont été soumis à une enquête préalable dite « Bouchardeau » et ont nécessité une autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Pour la voie nouvelle, entièrement en remblais, les terrassements généraux de la section courante et les rétablissements hydrauliques avaient déjà été réalisés. Les ouvrages de franchissement de la ligne SNCF Tarbes - Lourdes (TGV Toulouse Bayonne) et de la RD264 ont été doublés, de même que les remblais contigus à ces ouvrages ainsi que la construction de la chaussée.

Sur la voie d'origine, les travaux ont consisté principalement en la réfection de la couche de roulement.

La réalisation de cette opération a été confiée par le Conseil Général à la société Hautes Pyrénées Rocades Tarbaises, dans le cadre du contrat de partenariat public-privé du contournement routier de Tarbes et une partie de l'entretien et de la maintenance, à l'exception de l'exploitation courante, lui sera confiée.

Commémorer les 50 ans de l'Ordre National du Mérite

En nommant la rocade Ouest « Boulevard de l'Ordre National du Mérite », le Conseil Général et la Ville de Tarbes ont souhaité commémorer le cinquantenaire de l'Ordre National du Mérite, fondé par le Général de Gaulle en décembre 1964. Il récompense les mérites distingués, militaires (d'active et de réserve) ou civils, rendus à la nation française. Il remplace d'anciens ordres ministériels et coloniaux.

Sa création permet de revaloriser l'ordre national de la Légion d'honneur créé par Napoléon Bonaparte le 20 mai 1802 pour récompenser les mérites éminents.

Il comprend également trois grades : chevalier, officier et commandeur, et deux dignités : grand officier et grand-croix.

La nomination dans l'ordre national du Mérite peut se faire par proposition ministérielle ainsi que par la procédure d'initiative citoyenne.

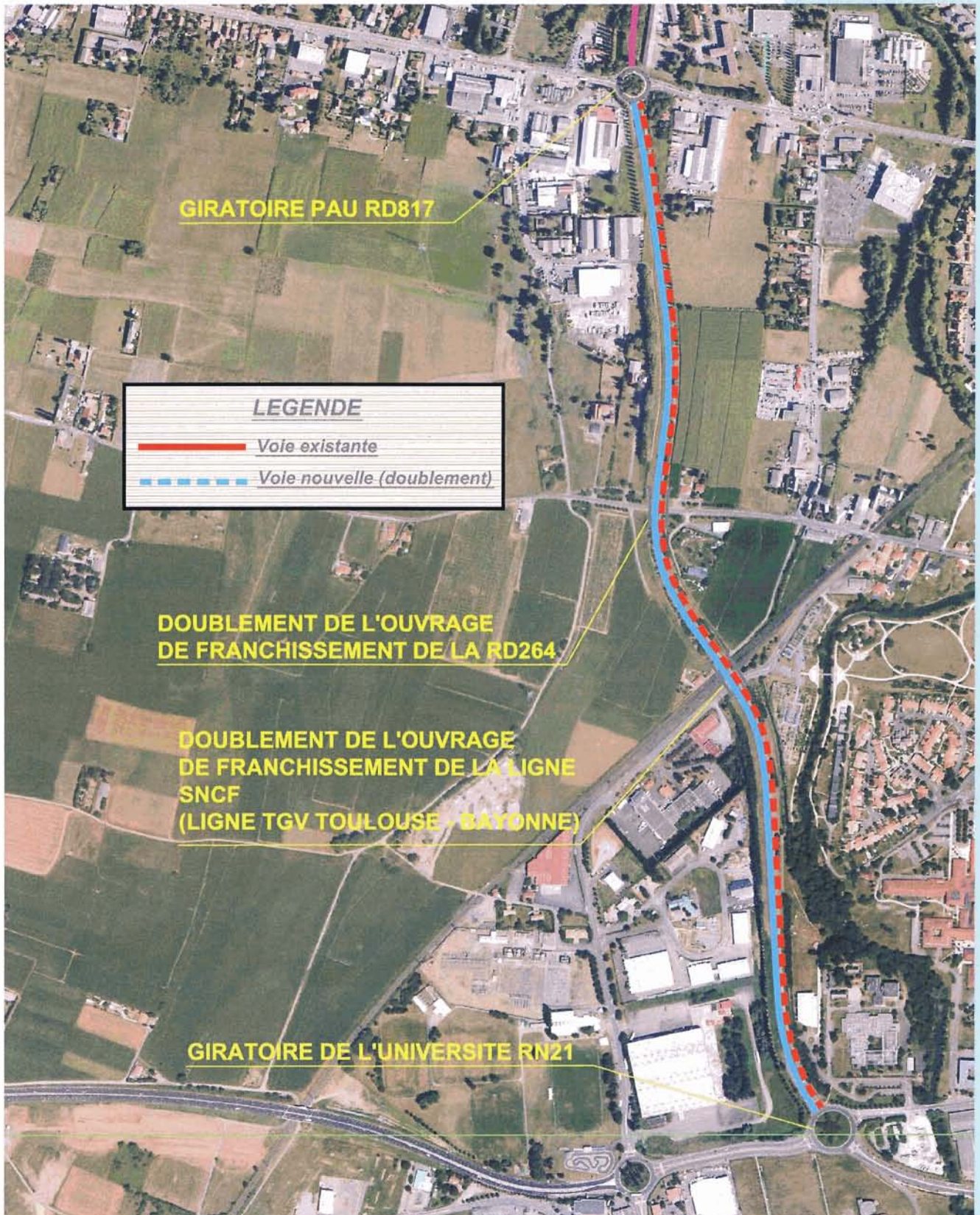
Le premier récipiendaire dans les Hautes-Pyrénées est Jean Lacaze (1964) résidant à Louey, Commandeur dans l'Ordre National du Mérite au titre de la défense nationale.

Vers l'ouverture de la rocade Nord Ouest

La rocade Nord Ouest de Tarbes sera inaugurée le 31 mai à 11 heures et sera ouverte l'après-midi même à la circulation.



DOSSIER DE PRESSE
Contournement routier nord-ouest de Tarbes
Mise en service de la rocade ouest



CONTACT PRESSE :

Baptiste Maurel - Directeur de la communication
05 62 56 78 72 - 06 30 01 98 24
baptiste.maurel@cg65.fr